

Image not found or type unknown



Taute inexusable au Tass

Par **broux**, le **09/10/2013** à **14:07**

Bonjour

Suite a un licenciement pour maladie professionnelle (inaptitude)
j'ai fait une demande auprès du TASS, pour une reconnaissance en faute inexusable de
l'employeur.
est il possible d'avoir des renseignements sur la procédure à suivre ?
merci